

Racine accueille une nouvelle équipe IP – IT & Data Protection avec l'arrivée d'Eric Barbry, associé, et de trois collaborateurs

Racine annonce l'arrivée d'Eric Barbry en qualité d'associé, accompagné de trois collaborateurs : Marianne Long, Léa Paravano et Raphaël Buchard, afin de développer l'activité IP- IT & Data Protection du cabinet.

Eric accompagne les entreprises (groupes internationaux, grandes entreprises, ETI) dans le cadre de leur transformation digitale. Il accompagne également les acteurs du monde du numérique (plateformes en ligne et entreprises de services du numérique). Il possède une expertise reconnue dans les domaines de la dématérialisation (signature électronique, archivage ou vote électronique), de la sécurité des systèmes d'information, du commerce électronique et de l'informatique (expertise informatique et audits de licence).

Il est également reconnu pour son expertise en matière de propriété intellectuelle où il intervient en conseil et en contentieux sur la protection des concepts, des algorithmes, des applications informatiques et mobiles, des marques, noms de domaines et brevets et dans l'analyse et la protection des actifs immatériels, ainsi que sur la sécurisation de leur exploitation. Il intervient par ailleurs dans la rédaction de textes réglementaires.

Eric Barbry et son équipe travailleront en totale synergie avec les autres équipes du cabinet. Son arrivée marque la volonté du cabinet d'offrir une expertise pointue en conseil et contentieux de la propriété intellectuelle, des technologies de l'information et des données personnelles.

Président d'honneur et cofondateur de l'association Cyberlex, groupe de réflexion sur les nouvelles technologies de l'information et la communication, Eric est également membre du Conseil Supérieur de la propriété littéraire et artistique (CSPLA) ainsi que de l'Observatoire de la sécurité des systèmes d'information et des réseaux (Ossir).

Eric a débuté sa carrière en tant que juriste à la Cité des Sciences et de l'Industrie. Il a ensuite intégré le cabinet Bitoun & Associés puis a rejoint le cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats, où il dirigeait le pôle Droit numérique depuis 2006. Agé de 50 ans, il est titulaire d'un DEA de Droit international public et privé de l'université de Nice Sophia Antipolis.

Marianne Long est titulaire d'un Master 2 « Droit du Multimédia et de l'Informatique - Droit de la propriété intellectuelle – Droit des Nouvelles technologies ». Elle possède une expertise particulière dans les domaines du numérique, de l'internet, des applications mobiles et des réseaux sociaux. Elle était auparavant avocat au sein du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats.

Raphaël Buchard est titulaire d'un Master 2 « Droit des activités spatiales et des télécommunications – Droit du Numérique et des Communications électroniques ». Il possède une expertise particulière dans les domaines des télécommunications, de l'informatique et des données personnelles. Il était auparavant avocat au sein du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats.

Léa Paravano est titulaire d'un Master 2 « Droit des créations numériques ». Elle possède une expertise particulière dans les domaines de l'informatique, des données personnelles, de la dématérialisation et

de la sécurité des systèmes d'information. Elle était auparavant avocat au sein du cabinet Lexing Alain Bensoussan Avocats.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 200 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats TAGLaw et du réseau OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.